



REGROUPEMENT POUR
LA PROTECTION DE L'EAU DE LA
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Assemblée générale annuelle

Dimanche 27 août 2023 de 10h00 à 12h00

À la salle municipale de Messines

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue

Francis LeBlanc souhaite la bienvenue aux 18 personnes présentes

2. Vérification de l'avis de convocation et du quorum

Francis LeBlanc ouvre la réunion et constate le quorum

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Isabelle Poirier appuyé par Manon Vincelette

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2022

Demande de dispense de lecture et approbation du procès-verbal

Proposé par Jacques Raymond appuyé par Paul Dénommé

5. Rapport financier

La trésorière Dorothy St-Marseille présente le rapport financier pour l'année 2022. Une demande est faite pour avoir une copie des prévisions

budgétaires. Une question est posée pour le coût de la cotisation des associations de lacs. Proposé par Mario Gaudette et appuyé par Barry Ardis

6. Rapport du président

Francis LeBlanc présente le rapport des activités durant l'année. Il mentionne qu'il serait important de regrouper les associations de lac et les municipalités, d'avoir un site internet et une page Facebook pour avoir plus de visibilité et une meilleure communication. Recherche de bénévoles

7. Présentation de l'invitée spéciale Anaëlle Varlet biologiste à l'ABV des 7

- Introduction de la conférencière par Mario Gaudette
- Présentation par la conférencière

Il est aussi discuté du Comité de concertation des acteurs de l'eau, du site web de l'ABV des 7 et de la cotisation annuelle du RPEVG, de la représentation des municipalités, du recensement des lacs, du lien entre le plan directeur de l'eau et OCMHH et PCMHH

8. Plan d'action 2023-24

- Bénéficiaire de l'information
- Fonds bleu
- Communication
- Site Web
- Visibilité
- Plusieurs questions et suggestions sont soulevées dont le lavage obligatoire des bateaux dans toute la MRC (s'asseoir avec la MRC),

interdiction des feux d'artifice, réglementation des bateaux à moteur sur les petits plans d'eau, se servir des journaux locaux pour diffuser l'information, mobilisation des associations de lacs, subvention pour les stations de lavage. Il y a aussi la problématique de rejoindre les riverains, où s'adresser pour le suivi des plaintes, menaces, de la frustration et peu d'écoute de certains conseils municipaux. L'ABV des 7 peut fournir de la formation et des dépliants.

9. Élections des administrateurs

Mario Gaudette fait office de président des élections. Les personnes suivantes sont élues,

- Francis LeBlanc
- Dorothy St-Marseille
- Danielle Morrison
- Lise Ardis
- Manon Vincelette
- Christine Ouellet
- Jacques Raymond ne se représente pas.

10. Levée de l'assemblée

Proposée par Barry Ardis et André Benoit.